



Traité Nazir

Michna 1 - Chapitre 4

מי שאמר הריני נזיר, ושמע חברו ואמר ואני, ואני--הרי
כולם נזירים. הותר הראשון, הותרו כולם; הותר
האחרון--האחרון מותר, וכולם אסורין. הריני נזיר,
ושמע חברו ואמר פי כפיו ושיערי כשיערו--הרי זה
נזיר. הריני נזיר, ושמעה אשתו ואמרה ואני--מפר את שלה,
ושלו קיים; הריני נזירה, ושמע בעלה ואמר ואני--אינו יכול
להפר.

Si quelqu'un a dit : « Que je sois Nazir », qu'un autre l'ait entendu et dit : « et moi [aussi] », [et qu'un troisième ait également dit] « et moi [aussi] » : tous sont Nazir.
[Si le vœu du] premier est annulé, ils le sont tous. [Si le vœu du] dernier est annulé, le dernier a le droit [de boire du vin, de se couper les cheveux etc.] et tous [les autres] n'[en] ont pas le droit.
[Si quelqu'un] a dit : « Que je sois Nazir », qu'un autre l'ait entendu et ait dit : « [que] ma bouche [soit] comme sa bouche, [ou] ma chevelure comme sa chevelure », ce dernier [aussi] est Nazir.
[Si un homme a dit :] « Que je sois Nazir », et que sa femme l'ait entendu et ait dit : « et moi [aussi] », il [peut] annuler le [vœu] de sa femme [mais] le sien reste validé.
[Si une femme a dit :] « Que je sois Nézira », et que son mari l'ait entendu et ait dit : « et moi [aussi] », il ne [peut] annuler [le vœu de sa femme].



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions